

CONSTRUCTIONS NOUVELLES ayant:	En droit commun		En secteur protégé	
	Constructions nouvelles d'une hauteur <= 12 m	Constructions nouvelles d'une hauteur > 12 m	Constructions nouvelles d'une hauteur <= 12 m	Constructions nouvelles d'une hauteur > 12 m
une emprise au sol et une surface de plancher inférieures ou égales à 5 m²	Dispense R421-2 a)	Déclaration Préalable R421-9 c)	Déclaration Préalable R421-11 a)	Permis de construire R421-1
5 m²				
une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 5 m² ET une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m² + une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m²	Déclaration Préalable R421-9 a)			
20 m²				
une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 20 m²	Permis de construire R421-1			